

[GRTGAZ](#) (T : 01.55.66.40.00) procèdera le 17 septembre prochain à Chagny, à la première injection de biométhane dans le réseau de transport de gaz en France. Ce biométhane, issu du traitement des déchets opéré par l'usine Ecocea du [SMET 71](#) / T : 03.85.91.09.80 (Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Saône-et-Loire), sera injecté dans le réseau de GRTgaz et viendra alimenter l'usine [TERREAL](#) de Chagny (T : 03.85.87.34.66), qui produit des tuiles en terre cuite. www.terreal.com